

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Arrêter préfectoral

De :

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : 04/05/2023 08:28

Bonjour je suis favorable au maintien des p je suis favorable au maintien des périodes complémentaires pour l'exercice de la vénerie sous terre pour reguler la population de blaireau qui est en constante augmentation sur notre territoire

Envoyé de mon mobile